

les rives de l'



la revue électronique de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat-
www.iriv.net - numéro anniversaire- 2 – 20 ans de l'iriv– 5 décembre 2017 – partage



© Eve-Marie Halba pour l'iriv- Partage, Portofino & Boccadace (Italie), juillet 2017

Ces trente troisièmes rives de l'iriv célèbrent les vingt ans de l'iriv (1997-2017). Nous les dédions à la Société de Sauvetage en Mer (SNSM) qui sauve bénévolement les vies humaines en danger, en mer, depuis soixante ans (1957-2017).

<i>rive éditoriale</i> Sans partage	Bénédicte Halba
<i>rive académique</i> Société du partage.....	Eve-Marie Halba
<i>rive architecturale</i> Espaces partagés	Vanessa Vivero
<i>rive éducative</i> Au commencement était le partage	Christiane Adjovi
<i>rive migratoire</i> Le monde en partage	Samira Nedžibović
<i>rive éducative</i> Enseigner, un acte de partage	Siham Naji
<i>rive de Belgique</i> Partage au sein des classes diversifiées	Wouter Smets

les rives de l'iriv ont été cofondées en 2004 par Bénédicte & Eve-Marie Halba.
Elles sont accessibles sur: <http://www.benevolat.net> et www.iriv.publications.net

directrice de la publication : dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

rive éditoriale de décembre 2017

dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv, co-fondatrice des rives de l'iriv

Sans partage

« *Un égoïste* c'est quelqu'un qui ne pense pas à moi » (1)

Selon la théorie économique classique (2), le comportement d'*homo oeconomicus* est fondé sur l'égoïsme. Des individus rationnels poursuivent leur intérêt personnel- tel est le paradigme de l'individualisme méthodologique. Pour comprendre le bénévolat, il faut changer de cadre de pensée et se référer à l'altruisme -basé sur le don d'argent, de temps ou de tout autre bien ou service contribuant au bien-être économique d'autrui, sans obligation ni espérance de gain futur en contrepartie (3). On parle alors d'*homo donator*.

Dans un système d'échanges entre personnes égoïstes, les prix, offres et demandes sont des informations qui doivent permettre la meilleure allocation des ressources. Le marché (économie libérale) ou le plan (économie socialiste) ont proposé de résoudre ce problème d'information. Chaque système a montré ses limites avec des transferts douteux, des manipulations, ou des rétentions d'information. Les travaux des chercheurs ont montré que les altruistes empêchent les inefficacités du marché et du plan en partageant l'information, en la rendant accessible à tous (4). Le partage et la transparence permettent une meilleure efficacité productive pour la société - plus utile au bien-être de chacun de ses membres.

Les associations fonctionnent sur cette idée de partage. Le don n'est pas une condition suffisante. Il faut un contre-don pour qu'un échange s'établisse et que l'échange soit équitable. Personne ne doit être lésé ni se sentir frustré. Le bénévolat exclut une contrepartie matérielle mais pas une valorisation de ce temps consacré aux autres. En France, la loi de modernisation sociale (2002) qui a consacré la Validation des acquis de l'Expérience (VAE) considère une expérience bénévole comme une expérience professionnelle à part entière. En Europe, le processus de Copenhague lancé par les pays membres de l'Union européenne dès 2002 a reconnu l'importance des apprentissages non formels et informels acquis grâce à une expérience en dehors de l'école ou d'une formation, par exemple dans le cadre d'un bénévolat. Ces avancées décisives, aux niveaux national et européen, ont ouvert la voie à de nombreux projets qui ont proposé des outils & stratégies pédagogiques pour permettre la valorisation de cette expérience particulière (5).

Le partage est aussi une condition sine qua non pour que les projets soutenus par l'Union européenne, soient pérennes et utiles à tous les citoyens européens. Les résultats doivent être accessibles à tous- après la fin des projets européens- on parle de pérennité ou de durabilité (6). Des *compendiums* sont publiés par la Commission européenne pour avoir accès aux résultats des projets financés. La publication des outils & stratégies développés est obligatoire sur des plateformes collaboratives mises en place par Bruxelles - information relayée au niveau des pays européens par les Agences nationales. La meilleure manière d'assurer le partage réel des résultats est pour chaque organisation bénéficiaire de fonds européens de les rendre accessibles à tous sur des sites ou portails qu'ils ont eux-mêmes développés. Pourtant la publicité imposée par la Commission européenne est souvent « oubliée » par des organisations spécialisées dans les appels à projets où la quantité l'emporte souvent sur la qualité. Elles ne pensent plus à partager le fruit de leur travail par manque de temps ou par peur que cette publication ne fasse apparaître de trop grandes similitudes entre des résultats de projets trop semblables.

Pour partager, il faut avoir quelque chose à donner. Le partage est exigeant- il impose rigueur et honnêteté intellectuelle. Au sein d'une association, comme d'une équipe de projet européen, les conflits sont fréquents quand l'échange est déséquilibré. Un premier conflit est lié à la légitimité du chef de file - quand il n'a pas été à l'initiative de l'idée fondatrice. Il faut alors rendre à César ce qui est à César, sans oublier de rappeler que sans cet accord tacite et originel le projet n'aurait pas vu le jour. Un deuxième conflit est lié à la qualité des contributions. Certains membres ou partenaires ont plus d'expériences ou de compétences, d'autres sont des nouveaux venus, moins familiers des règles. Il faut dans ce cas procéder avec diplomatie pour n'exclure personne - sans être dupe des comportements de « passagers clandestins » qui veulent profiter du voyage sans s'acquitter du prix du billet. Un troisième conflit est enfin lié à l'utilisation des résultats. Il faut dès le départ être clair sur la répartition de la propriété intellectuelle, inhérente à tout travail collectif.

Le partage comme la solidarité et le don sont des notions essentielles à la société ou l'économie de partage qui se sont développées avec les nouveaux moyens de communication. Ces beaux principes ne doivent pas nous rendre naïfs- les comportements humains ne changent pas fondamentalement. Il faut rester vigilant face à des signaux d'alerte comme le secret, la confusion ou la dissimulation - et ne pas oublier d'agir avec fermeté, et sans partage, pour défendre ces idéaux, en se rappelant que

« Le meilleur endroit pour cacher une feuille, c'est une forêt » (7)

- (1) Parole d'enfant recueillie dans une émission dominicale « Bon Dimanche » proposée par l'animateur Jacques Martin sur Antenne 2 (chaîne de télévision publique française) entre 1977 et 1978
- (2) Adam Smith, recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776
- (3) David A. Kennett, « Altruisme et comportement économique » in Problèmes économiques, n°1732, La Documentation française, 15 juillet 1981, traduction de son article paru
- (4) Serge-Christophe Kolm « LA bonne économie », Presses Universitaires de France (PUF), Paris, 1984
- (5) Irv & alii, portfolio de Valorisation des acquis de l'expérience bénévole développé dans le cadre du projet VAEB (2003-2006) dans le cadre du sous-programme Leonardo da Vinci, programme Former et Eduquer tout au long de la vie soutenu par la Commission européenne.
- (6) en référence au développement durable- durabilité est la traduction de l'anglais « *sustainability* »
- (7) Jorge Luis Borges « Le livre des sables », Buenos Aires, 1975- traduction française Paris : Gallimard, 1978

rive académique de décembre 2017

Dr Eve-Marie Halba, administratrice, co-fondatrice des rives de l'iriv

Société du partage

Pour un adolescent du XXI^e siècle le mot *partage* renvoie aux réseaux sociaux. La société adolescente communique avec le monde entier en dévoilant ses photos, ses écrits. Spectacle aux dimensions d'une chambre, nombrilisme qui attend l'impact kaléidoscopique de sa réflexion. L'exhibition est escortée de sa zone d'ombre, le voyeurisme, le harcèlement. Le partisan se métamorphose vite en détracteur, la nature humaine ne laisse pas à quelques-uns la vertu de briller et aux autres celle d'admirer. Le partage est pourtant une notion essentielle dans la construction de l'individu.

Le partage est au cœur de la symbolique chrétienne. La messe reproduit rituellement le dernier repas de Jésus partageant le pain et le vin avec ses apôtres, allégorie du futur sacrifice. Les hagiographies amplifient cette image. Saint Martin déchire son manteau en deux pour réchauffer un malheureux. Il aurait pu le donner intégralement mais l'image du vêtement partagé en deux est plus forte.

Etymologiquement, *symbole* représente « deux éléments jetés ensemble après avoir été déunis ». Dans *partage*, la dynamique s'inverse, deux éléments sont volontairement séparés alors qu'ils étaient étroitement liés. Le grec insiste sur l'idée d'incomplétude, les choses ne prennent sens que par leur réunion. Le substantif français marque la nécessaire redistribution des choses pour un monde plus juste, la dimension socio-politique est importante.

Partager a supplanté partir que l'on retrouve dans la vieille expression *avoir maille à partir* (1). Le verbe signifie d'abord « diviser en parts destinées à être distribuées », puis « percevoir sa part ». Ces acceptions sont héritées du domaine juridique de la succession de biens. Enfin, il signifie « séparer en parties », revivifiant le premier sens de *part* « portion d'un tout » (2). L'évolution sémantique de l'antonyme *départager* est intéressante. Avant la Révolution française, il signifie « faire cesser le partage équitable des suffrages ». En 1793, le verbe prend le sens de « séparer, trancher en supprimant l'égalité ». Le suffrage censitaire de la monarchie absolue pouvait privilégier la noblesse ou le clergé. Le suffrage universel masculin de la Terreur met fin à l'Ancien Régime et tranche, aux deux sens du terme.

La famille lexicale de partage réserve d'autres surprises. Les mots *partageur* et *partageux*, créés au XIX^e siècle, envisagent le partage très différemment. Le *partageur* aspire à une juste répartition des richesses (3), l'image est valorisante. Le *partageux* est l'appellation péjorative du communiste, considéré comme dangereux par la société capitaliste.

Appartement et *apartheid* sont tirés de *à part* (4). *Appartement* renvoie à l'idée de séparation volontaire, d'isolement recherché par une personne. L'*apartheid* est un type de développement politique fondé sur la séparation raciale et ethnique. Dans les deux cas, la séparation est le fruit d'une décision unilatérale et se traduit par la délimitation de deux espaces (5).

Le partage interroge le rôle et la place de chacun dans la société. Prenons deux professions aux antipodes, pépiniériste et professeur. Le premier cultive des plantes qu'il partagera avec ses clients. Il sait qu'il doit répondre à de multiples contraintes (sol, exposition) et satis-

faire une clientèle difficile. Il lui faudra anticiper les modes et réfléchir aux évolutions climatiques (réchauffement, manque d'eau). Un professeur est formé à un moment donné pour transmettre son savoir à des élèves. S'il n'évolue pas avec eux, d'autres sources de connaissance (tutoriels, MOOC, wikipedia...) concurrenceront son savoir et pourraient rendre sa transmission obsolète. Un bon pédagogue apporte plus à son disciple, il lui enseigne une méthode de travail, un esprit critique. L'élève sera armé pour construire ses propres connaissances. Un partage intelligent repose sur une juste appréciation de l'évolution de la société et de soi-même.

A la croisée des domaines religieux, juridique, économique, philosophique, le partage combine altruisme et transmission. L'exemple du covoiturage nous paraît une bonne métaphore. Dans ce type d'économie solidaire, le conducteur propose un siège et non le volant de sa voiture, contrairement à un loueur ou un auto-partageur. Ainsi, chacun fait partie intégrante du voyage. La pérennité de l'humanité repose sur la force du compagnonnage. Le partage est une manière citoyenne de construire un avenir dans un monde fragile.

- (1) La *maille* était la plus petite pièce de monnaie, le partage est donc impossible. L'expression signifie « avoir des problèmes, des ennuis ». Les rappers français ont revivifié ce mot qui signifie « monnaie ».
- (2) On trouve cette acception dans *partie, particulier, partiel, partitif, champart*.
- (3) Le *partageur* était au départ le « préposé au partage de succession » (1842). Le XXe siècle utilise le mot sous forme adjectivale au sens de « qui aime partager ».
- (4) *Appartement* a pris le détour de l'italien. *Apartheid* est directement issu du français à *part*.
- (5) Au théâtre, l'*aparté* est une transgression spatiale. Le personnage s'adresse au public comme s'il faisait abstraction de l'espace fictif de la scène.

rive architecturale de décembre 2017

Vanessa Vivero Vera, architecte urbaniste

Espaces partagés

Dans la société actuelle, de nouveaux modèles de création d'espaces se multiplient : les projets architecturaux à usage mixte. Avec un style de vie pressé, les distances à parcourir entre son domicile et son travail mais aussi dans les diverses activités familiales favorisent la création d'espaces à plusieurs usages. Il est de plus en plus courant dans les grandes villes de trouver des opérations immobilières à usage mixte : les immeubles combinent logement, commerces et bureaux, ou des centres commerciaux concentrent bureaux et espaces de loisirs dans un même bâtiment. Ce partage de plusieurs activités permet de gagner du temps et des déplacements en réalisant plusieurs activités au même endroit.

Un exemple est fourni par la « résidence Kalei » à Paris, conçue par les architectes Lambert et Lenack, et lancée par Vinci immobilier. L'opération prévue pour 2019 propose un programme de « 88 logements répartis sur deux bâtiments, dont le rez-de-chaussée sera consacré aux commerces et le premier étage à des bureaux offrant une mixité d'usage. Et au dernier étage, les architectes ont opté pour la réalisation de toits-terrasses permettant d'optimiser l'espace. » (1)

Dans les villes nouvelles, cette tendance permet de choisir un endroit déjà équipé d'infrastructure routière, de canalisations souterraines, et d'éclairage public pour créer de nouvelles communautés autour du projet en optant pour un cadre de design et de fonctionnalité qui bénéficie aux usagers. Ces opérations invitent naturellement la population à partager le même espace quelles que soient leurs activités- faire ses courses, travailler dans les bureaux, habiter dans un appartement ou partager un repas. Ils peuvent tous se retrouver ensemble à tout moment, et cela permet de créer une ambiance de liberté, de flexibilité, de respect et de convivialité.

Parallèlement, la façon de travailler des nouvelles générations demande de plus en plus de flexibilité. Les jeunes entrepreneurs ou les gens qui travaillent à leur compte cherchent des espaces de qualité pour un prix modeste et adaptés à leur emploi du temps. Cette demande croissante a permis l'émergence il y a plusieurs années déjà, aux Etats-Unis, et en France de nos jours, de cafés où l'on peut travailler avec son ordinateur portable sans être pressés de payer l'addition, ou aux bureaux partagés dans les cabinets médicaux en France entre plusieurs médecins à différents horaires ou journées, et plus récemment aux espaces de travail partagés, appelés « espaces de co-working ». Cette nouvelle tendance permet aux gens d'économiser un loyer, pouvoir changer d'endroits constamment, et se trouver dans un milieu de travail avec des gens avec les mêmes attentes au travail.

« Après New York et Barcelone, Paris est la troisième ville du monde à compter le plus de lieux de co-working. Ces bureaux «se consomment» en toute liberté (location à l'heure, à la semaine, au mois) et font la part belle aux espaces collaboratifs. Ce qui bouscule les codes traditionnels de l'immobilier d'entreprise. » (2). On trouve un autre modèle d'espaces partagés aux Etats-Unis et en Amérique latine, en particulier dans les grands centres commerciaux, où loisirs, restauration et commerce s'entrecroisent dans des espaces communs, c'est-à-dire, des centaines de tables, chaises ou des bancs communs à tous les locaux de restauration. Les gens peuvent s'asseoir pour

manger ou boire un café acheté dans les établissements, ou juste se reposer le temps qu'ils le souhaitent.

La façon d'échanger des informations a été révolutionnée par la technologie et les réseaux sociaux, et sans besoin de contact personnel. Pourtant la société d'aujourd'hui demande aussi des échanges personnels, que ce soit au travail, dans ses loisirs ou dans les commerces. Ce phénomène nous permet de reconnaître notre côté social et de nous demander si cette nouvelle tendance à partager des espaces est une conséquence de l'utilisation constante de la technologie des nouvelles générations...

Les espaces partagés sont la meilleure solution avec le rythme de vie de la société actuelle- ils permettent d'économiser du temps de déplacements et de côtoyer des gens différents dans la vie quotidienne.

(1) Batiactu, « Vinci immobilier réalisera une opération mixte à Paris » (En ligne) 05/07/2016, consulté le 24/10/2017. URL : <http://www.batiactu.com/edito/vinci-immobilier-realisera-operation-mixte-a-paris-45579.php>

(2) Le Figaro Immobilier, « Paris, capitale du coworking » (En ligne) 14/03/2017, consulté le 25/10/2017. URL : http://immobilier.lefigaro.fr/article/paris-capitale-du-coworking_3e8ac9d8-08cb-11e7-9e67-f673f4d99eca/

rive éducative- décembre 2017

Christiane Adjovi, professeure des écoles, secrétaire générale de l'iriv

Au commencement était le partage

« **Il faut partager** » cette phrase constamment dans une journée de classe maternelle, répétée par les enfants et leurs enseignants. Elle semble une maxime du cycle 1 de l'Education nationale. La socialisation de l'enfant passe par le principe du partage - ne pas s'emparer d'objets ne nous appartenant pas, ne pas garder pour soi un jouet ou un jeu collectif, apprendre la frustration en cédant un jeu à autrui. Partager est une règle d'or d'insertion dans la vie collective. Il fait partie de la discipline. Il permet d'aller vers l'autre, d'exercer la propriété individuelle en prenant conscience de l'altérité. Partager implique une concession sur l'usage, un cadeau, une donation. « *Partage ton pain avec celui qui a faim* » (1) ne déroge pas au principe de laïcité français. Il tient compte de l'évolution sociale du pays et du monde.

Le partage est un élément essentiel des politiques publiques –quel que soit le bord politique. Comment partager quand on dispose de ressources sans spolier personne ? La sécurité sociale et les autres formes de systèmes sociaux collectifs reposent sur le partage. L'Etat a un rôle de protection et de redistribution « équitable » des ressources. Le système de dons aux associations - don de soi (bénévolat), de temps, de compétences, d'argent, de nourriture etc.- est un modèle de partage. La personne qui « donne » n'attend rien en retour. Le don peut générer des avantages - par exemple avec les rescrits fiscaux. On donne parce qu'on a quelque chose que l'autre n'a pas ou plus.

L'être humain redouble d'ingéniosité pour utiliser différemment des objets du progrès, appréhender de nouvelles relations humaines ou évoluer dans son environnement. De nouveaux modes de vie apparaissent -co-voiturage, échanges d'objets usuels, services divers, co-working, co-développement. Ils s'installent durablement dans les relations sociales. etc. On parle parfois de co-partage. Le partage devient échange et ouverture. On partage un espace -un lieu, une voiture, on partage des opinions, des points de vue, des idées (2) etc.

Dans l'économie collaborative, l'usage individuel est remplacé par un usage collectif du bien. Le numérique couplé à une crise sociale et économique et une volonté de protection de l'environnement a réinventé le « don ». On évite l'achat inutile en partageant l'usage. Les sites de jobbing partagent les compétences. Les propriétaires partagent les logements - sur Airbnb, dans le couchsurfing ou l'échange d'appartements ou de maisons entre particuliers. D'un côté, l'idée est de s'entraider et de re-créeer des liens. D'un autre côté, on développe des dispositifs alternatifs de consumérisme, qui correspondent à de nouveaux besoins.

On peut partager des connaissances, des savoirs entre collègues ou des résultats de recherches ou d'expériences entre pairs. Pour Thucydide « *avoir des connaissances sans les partager c'est se mettre au niveau de celui qui n'a pas d'idées ?* » (3). Ce partage prend la forme de conférences, de séminaires, de forums... Sur Internet, les cours en ligne (4) en font leur leitmotiv (5). L'ampleur qu'ils ont prise dans le milieu de la recherche est liée à l'exigence de diffusion et de vulgarisation de ses travaux (6). Edgar Morin parle « *d'ouvrir les fenêtres du savoir universitaire* » (7). L'apparition des termes co-apprentissage, co-action en sont les preuves (8). Le but ultime du partage est d'essayer

de faire du commun en partant des situations d'unicité car « à quoi bon acheter quand vous pouvez louer ou échanger ? » (9). Le partage peut concerner le domaine de l'intime et des sentiments pour pouvoir discuter de ce que l'on ressent avec son entourage.

Les émotions se partagent avec des amis ou des personnes qui vivent la même situation, parfois avec des spécialistes. Des groupes de paroles discutent d'addictions diverses - chacun vient avec ses problèmes pour les partager avec le groupe. Au sein de ce dernier, s'installe un partage entre pairs qui se ressemblent parce qu'ils sont confrontés aux mêmes problèmes.

Il est difficile d'énumérer toutes les formes de partage. On peut seulement reconnaître que le partage est devenu une réalité dans nos sociétés actuelles, qui sont plurielles. Cette idée du passé, fondement de toute société, a un avenir plein de promesses.

- (1) Esaïe 58, Bible de Jérusalem
- (2) Bénédicte Manier, *Un million de révolutions tranquilles*, Paris, 2012
- (3) Thucydide, *L'histoire de la guerre de Péloponnèse* – Vè s. Av. J.C
- (4) MOOC- Massive Open Online Courses
- (5) « Les bâtisseurs du possible » est un projet dont le dispositif de formation donne une large part au partage entre pairs- des enseignants
- (6) Diffusion et vulgarisation sont associées au partage dans un processus de construction mutuelle, de participation commune, d'interaction, de co-action
- (7) interview accordée au journal *Le Monde*, mars 2009
- (8) Mais le partage des connaissances suscite encore beaucoup d'interrogations que nous n'allons pas aborder dans cet article. Ceux qui désirent en savoir plus peuvent lire les œuvres sur le partage de connaissances dans les sciences sociales
- (9) émission « 7 millions de voisins » animée par Emmanuelle Bastide sur RFI, février 2013

rive politique – décembre 2017

Samira Nedžibović, diplômée en Sciences politiques (IEP Paris & Université de Laval, Québec), co-animatrice du club de l'iriv à la Cité des Métiers

Le monde en partage, une commune appartenance à l'humanité

« Je l'écris sans détour, et en pesant mes mots : c'est d'abord là, auprès des immigrés, que la grande bataille de notre époque devra être menée, c'est là qu'elle sera gagnée ou perdue. Ou bien l'Occident parviendra à les reconquérir, à retrouver leur confiance, à les rallier aux valeurs qu'il proclame, faisant d'eux des intermédiaires éloquents dans ses rapports avec le reste du monde ; ou bien ils deviendront son plus grave problème. » (1)

La notion de « partage » renferme une ambivalence. Elle signifie une séparation des parties comme dans l'expression « ligne de partage » et renvoie au fait d'avoir ou de ressentir « quelque chose en commun avec quelqu'un » (2). Parler de « monde partagé », signifie qu'il est constitué de diverses parties tout en étant un et commun à tous les êtres humains- la base de notre commune appartenance à l'humanité. La définition kantienne du droit cosmopolite se réfère à cette idée de monde partagé : « [...] le droit qu'a tout homme de se proposer comme membre de la société en vertu du droit de commune possession de la terre [...] » (3)

La question du « droit de commune possession de la terre » est plus que jamais actuelle dans un contexte de migrations internationales, complexe et multidimensionnel (4). La mondialisation humaine, mais aussi les instabilités et crises politiques rapprochent et rendent interdépendantes les différentes parties du monde. Le rapport entre le local et le global crée des espaces de citoyenneté plus flous, des interstices, des partages et des intervalles entre les personnes et les biens. Les enjeux d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants posent un véritable défi au continent européen et à ses valeurs de respect des droits de l'homme, de droit d'asile, et de solidarité entre ses membres. L'Europe politique n'est pas à la hauteur de cette nouvelle réalité.

L'afflux de migrants vers l'Union européenne est sans précédent - 1 300 000 demandeurs d'asile en 2015 (5). En revanche, les politiques migratoires européennes s'inscrivent dans un triple prisme depuis le XIX^e siècle : contrôler, sélectionner, protéger (6). L'Europe ne s'est jamais véritablement pensée comme une terre d'accueil puisqu'elle a plutôt été un continent de départ à travers les grandes découvertes, le commerce et le peuplement de pays vides (5). Lors des périodes de croissance, dans les années 1950, les pays européens ont fait appel aux travailleurs immigrés pour répondre au manque de main d'œuvre. L'immigration était conçue comme provisoire - les personnes venues combler les besoins du marché de l'emploi n'étaient pas censées s'installer (7). Leur présence sur le territoire est pensée dès le départ comme provisoire. Pourtant, la plupart de ces personnes sont restées dans leur pays d'accueil.

À la fin du XXe siècle, et jusqu'aujourd'hui, la gestion de l'immigration par les pays européens, par-delà les différences politiques et sociales, obéit à deux logiques: « la première marque une volonté manifeste de suspendre les flux migratoires, l'autre entend promouvoir l'intégration des immigrés installés depuis longtemps sur les territoires (6). » Les politiques migratoires à l'échelle européenne ont donc connu une évolution progressive de fermeture et de contrôle. L'immigration s'est constituée peu à peu comme un « problème social et politique » dans l'espace public.

Les politiques de maîtrise des flux, de sécurisation des frontières et de restriction du droit d'asile connaissent une acuité importante dans le débat public avec une crise de l'accueil. L'objectif premier de l'Europe est de garder les migrants loin des frontières européennes (8). Les chiffres de 2015 ont montré l'échec de cette stratégie. Si l'approche sécuritaire est inefficace, pourquoi continuer cette même politique ? Pourquoi les pays européens sont-ils si peu solidaires dans le partage de l'accueil pour chaque membre ? Quelles autres formes de politique d'accueil peut-on imaginer ?

Il faut repenser les modalités d'accueil en Europe basées sur des principes sécuritaires et de contrôle, et qui produisent des effets néfastes (9) sur les conditions de vie des personnes migrantes. Il y a une urgence humanitaire et un devoir partagé des pays européens à promouvoir une politique d'ouverture et de mobilité. Les personnes migrantes transforment les frontières « administratives, sociales, culturelles, spatiales et temporelles » (4). Dans ce contexte, peut-on envisager une fermeture absolue des frontières ? Peut-on empêcher les personnes de se déplacer pour se protéger ou chercher une vie meilleure ? Les politiques actuelles sont inefficaces face aux flux de plus en plus importants. N'est-il pas temps de se questionner collectivement sur la liberté de circulation des personnes dans un monde commun partagé ? Il ne s'agit pas de positivisme candide et naïf, mais de pragmatisme. Nous sommes cosmopolites, nous partageons le monde sans l'avoir voulu ni conçu (4). Ce postulat de monde partagé, permet d'éviter les pièges de repli identitaire, d'entre-soi, et de peur de l'étranger qui créent des espaces de non-droits.

- (1) MAALOUF, Amin, *Le dérèglement du monde*, Le Livre de Poche, Paris, 2010.
- (2) Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRTL), définitions de « Partage » et « Partager » [en ligne], consulté le 27 novembre 2017. URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/partage> et <http://www.cnrtl.fr/definition/partager>
- (3) JANNER-RAIMONDI, Martine, « Penser l'accueil : de la diversité à l'altérité, place de l'éthico-politique pour construire du commun », *Le sujet dans la Cité*, 2016, n° 7 : p. 46
- (4) AGIER, Michel, « Grand résumé de l'ouvrage *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, Éditions La Découverte, 2013 », *SociologieS*, Grands résumés, La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire (mis en ligne le 07 mars 2016). URL : <http://sociologies.revues.org/5222>. En 2010, 214 millions de migrants internationaux, soit 3% de la population mondiale. Ce nombre a triplé depuis 1970. Le tiers de ces déplacements chemine des pays du Sud vers les pays du Nord, et un autre tiers circule entre les pays du Sud. 740 millions de personnes se déplacent à l'intérieur de leur propre pays.
- (5) WIHTOL DE WENDEN, Catherine, « Les incommunications de l'Europe sur la crise de l'accueil des migrants et réfugiés », *Hermès*, La Revue, n° 77 : p. 191
- (6) DUVIVIER, Émilie, « Au fondement des politiques d'immigration et de l'asile en Europe », *Pensée plurielle*, 2016, n° 42 : 32 & p 37
- (7) SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité. L'illusion du provisoire*, Raisons d'agir Éditions, Paris, 2006 - ouvrage au titre évocateur.
- (8) « tentatives d'europanisation du droit d'asile avec les accords de Dublin I (1990), principe du « one stop, one shop » (Dublin II, 2003) - un demandeur d'asile voit traiter sa demande dans le premier pays d'accueil européen avec l'informatisation des empreintes digitales (Eurodac, 2000) qui identifie les demandes frauduleuses entre plusieurs pays de l'Union, militarisation des frontières extérieures et mise en commun des forces policières pour les protéger (Frontex, 2004) ; accords multilatéraux entre l'UE et les pays extra-européens (près de 300) en particulier avec la Turquie. WIHTOL DE WENDEN, C., *op. cit.*, p. 193 & BEVIVINO, Teresa, « L'externalisation de la politique migratoire de l'UE : le cas de l'accord avec la Turquie », *Analyses & Études Migrations*, 2016 : 13, p. 3 – 20 & BLANCHARD, E. et RODIER C., « Crise migratoire : ce que cachent les mots », *Plein droit*, 2016 : 4, p. 3 – 6
- (9) CALVET, Catherine, Interview « Michel Agier « La crise migratoire met en évidence celle de l'État-nation » », *Le Monde*, 22 septembre 2015- URL : http://www.liberation.fr/debats/2015/09/22/michel-agier-la-crise-migratoire-met-en-evidence-celle-de-l-etat-nation_1388228. Le dispositif Dublin III impose aux migrants de déposer leur demande d'asile dans le premier pays d'arrivée en Europe privant les personnes de toute protection étatique et créant des sans-papiers, apatrides ou expulsées vers leur pays d'origine.

Siham Naji, professeure de lettres

Enseigner, un acte de partage et d'échange

Quand on enseigne dans le secondaire, on a toujours à cœur de partager la passion qui nous a poussés à faire ce métier. Transmettre le plaisir du texte n'est pas chose aisée, surtout face à un public qui n'a pas choisi d'être là. La vision traditionnelle de la transmission verticale du savoir est battue en brèche lorsque l'on envisage la transmission à l'aune du partage. Comment faire de l'enseignement un partage lorsqu'on est face à des individualités multiples, des personnes différentes issues de divers milieux et qui ne partagent pas forcément les mêmes références culturelles ?

Enseigner est un acte de partage. Ce partage n'est ni évident, ni simple ; il nécessite un engagement des deux parties - celui qui donne et celui qui reçoit. Quand j'ai commencé à enseigner, j'ai été affectée dans un collège classé Réseau d'Education Prioritaire (REP). J'ai dû apprendre à m'adapter à des publics parfois difficiles. Si je voulais transmettre mes savoirs, il fallait que je les ajuste et que je les adapte à ces publics. L'enseignement en REP s'avère ainsi une éternelle *captatio benevolentiae* - gagner l'attention et la bienveillance des élèves est une gageure. Elle n'est pas facile et fatigante, car sans cesse répétée, mais elle fait tout le sel de ce métier. Pour partager le savoir, il faut gagner la bienveillance des auditeurs. Pour partager, il faut les rendre acteurs des savoirs qu'ils acquièrent. Leur permettre de forger leur propre esprit critique ; interpréter les textes avec leur propre regard... Rien n'est plus beau ni plus gratifiant pour un enseignant que de recevoir un éclairage ou un questionnement nouveau apporté par un élève.

« **Ce que l'enfant est en mesure de faire aujourd'hui avec l'aide des adultes, il pourra l'accomplir seul demain** » selon Lev S. Vygotsky. Ce théoricien a montré l'importance et la nécessité de l'apprentissage par le groupe. L'esprit critique est le résultat d'un long travail collaboratif entre l'enfant, ses parents, ses camarades et les enseignants. En demeurant parfois en retrait, l'enseignant transmet au mieux les outils qui permettront à l'enfant de forger sa propre pensée. Il est loin le temps où l'enseignant posait une succession de questions précises sur un texte. Désormais, une seule question globale, suivie d'échanges avec les élèves, permet de cerner les enjeux d'un texte et de faire circuler la parole dans la classe. On profite des cours en demi-groupes pour faire naître chez l'élève des réflexes et des automatismes qui lui permettra d'améliorer ses productions écrites quand il sera seul, puis dans la classe entière. Cette aide particulière plus celle dispensée par les parents, les étudiants et d'autres bénévoles, dans le cadre du soutien scolaire, par exemple, sont autant d'instruments qui permettent à l'enfant de développer son apprentissage.

Une situation de partage parmi d'autres est proposée par la mise en voix. Les arts du spectacle permettent de partager pleinement des textes classiques revisités par les élèves. Avec une classe de 3ème du collège d'Athis-Mons, j'ai vécu mon premier vrai moment de théâtre et de communion avec les élèves. J'avais demandé des volontaires pour lire la fameuse scène de confrontation entre Antigone et la Nourrice. Je n'avais pas une forêt de doigts face à moi, mais un des élèves, Diakanké, avait envie d'interpréter le rôle de la Nourrice ; quant à Antigone, elle a été mise en voix par Astou. Ces deux élèves dont l'attitude n'était pas toujours studieuse, ont à mes yeux « dépoussiéré » la pièce de Jean Anouilh. Diakanké a adopté un ton comique de nourrice africaine pour s'adresser à sa camarade Astou. Il a un peu gommé la dimension pathétique de la scène mais a su capter toute l'attention de la classe et la mienne. Cette simple mise en voix d'un texte est devenue pour moi un vrai moment de

partage car ces deux élèves se sont saisis d'un texte avec leur propre sensibilité. Ils ont réussi, mieux que n'importe quel professeur, à montrer l'universalité de l'œuvre d'Anouilh - et la manière dont chacun peut se l'approprier.

Pour un professeur de lettres, faire vivre les textes, donner une voix à la lettre, au mot, est ce qui fait la beauté de notre métier. En prêtant leurs voix à des êtres de papier, Diakanké et Astou ont redistribué les cartes, les parts. Ils ont ouvert la voie à leurs camarades. Le partage n'est plus alors une simple répartition mais un véritable échange.

rive de Belgique de décembre 2017



Wouter Smets, chercheur, Département Sciences de l'Éducation – Karel de Grote College University (Anvers, Belgique)

Classes diversifiées : l'éducation formelle se réinvente en partageant ses responsabilités avec l'éducation non-formelle

Dans un monde de plus en plus divers, le défi de l'éducation est de plus en plus complexe. Dispenser une éducation qui, d'une part, rend hommage à l'unicité de chaque enfant, et qui, d'autre part, est une formation qui prépare l'enfant à trouver sa place dans le monde en tant qu'adulte, est un des plus grands défis du secteur de l'éducation. Afin d'accomplir cette tâche, les secteurs de l'éducation formelle et de la formation non-formelle ou informelle doivent se découvrir l'un et l'autre. Ce partage des pouvoirs a pour but de mieux parvenir à aider et stimuler le développement et les talents de tous nos enfants.

Partout en Europe les écoles se transforment. L'idée d'une classe homogène où les élèves partagent entre eux non seulement leur âge, mais aussi une culture, des intérêts ou même des talents se révèle de plus en plus une utopie. En réalité, les professionnels de l'éducation sont confrontés à des groupes d'une hétérogénéité qui augmente constamment. L'experte américaine Carol Tomlinson a pour habitude de se baser sur trois types de différences entre des élèves en classe qui sont pertinentes du point de vue d'un professeur: le niveau d'accomplissement de l'élève, ses intérêts et son profil d'apprentissage (1). Pour développer au maximum les talents de ses élèves, un professeur est par conséquent mis au défi de repenser à fond son enseignement. Il faut donc concevoir des parcours éducatifs qui tiennent compte de la diversité en classe et qui offrent des opportunités à chacun d'apprendre selon son niveau, ses intérêts et son profil.

Procurer un tel type d'éducation est un défi énorme pour l'école contemporaine, qui nécessite un développement professionnel des principaux acteurs de cette innovation, c'est-à-dire les professeurs. Depuis que ce type d'enseignement est de plus en plus plébiscité dans l'Europe urbaine, de nombreux praticiens ont essayé de réaliser cet idéal, souvent avec des résultats décevants. L'idée d'une formation d'élèves qui soit construite sur leur traits personnels, et donc aussi sur les différences entre ces traits, suppose que les professeurs connaissent bien leurs élèves. Elle exige que les professeurs investissent dans des relations plus intenses avec leurs classes afin de découvrir des traits personnels qui pourraient être pertinents dans le processus d'éducation (2). L'idée d'une évaluation permanente -'formative assessment' (3) -qui rend plus transparents les accomplissements de l'élève gagne rapidement du terrain. La tâche de découvrir les intérêts et le profil d'apprentissage de chacun pourrait être encore plus ambitieuse. Souvent, il est jugé infaisable pour un professeur d'avoir une connaissance aussi détaillée de ses élèves.

Il est par conséquent clair, afin de pouvoir relever ce grand défi de l'éducation, que de nouvelles pistes puissent être développées. Une des idées souvent mentionnée dans l'éducation urbaine, est celle de la coopération entre l'éducation formelle, dans l'école, et des partenaires externes, en dehors de l'école. Pour mieux gérer les problèmes des écoles dans des quartiers urbains sensibles, une coopération de tous les professionnels actifs et engagés est nécessaire. Des assistants sociaux, des psycho-

logues, des fonctionnaires du secteur culturel,... tous peuvent apporter une valeur ajoutée pour aider l'école à jouer son rôle décisif dans la société de demain.

Pour relever le défi d'organiser une éducation formelle qui se construise sur les talents des jeunes, et qui aide à développer leurs talents, une des plus grandes valeurs ajoutées serait d'intensifier les rapports entre la formation formelle à l'école, et ce que les jeunes apprennent hors les murs de l'école. Ceci pourrait aider les professeurs à mieux connaître leurs élèves, et donc aussi à mieux développer des parcours éducatifs qui s'efforcent de stimuler les intérêts de chacun, ou de tenir compte du profil d'apprentissage de chacun.

Le projet Schola (4) porté par une équipe française (le Collège Blaise Pascal de Massy et l'iriv), en partenariat avec le collège Karel de Grote d'Anvers, et avec trois autres partenaires en Europe (Université de Cracovie, Université de Pérouse et centre de recherche à Ljubljana), a pour but de faire face plus facilement à ce grand défi de l'éducation. En construisant des liens entre la formation formelle à l'école, et l'apprentissage non-formel ou informel dans des engagements de bénévoles, ce projet aide à partager des informations entre deux mondes qui sont trop souvent séparés.

- (1) Tomlinson, C. A. (2000). *The Differentiated Classroom: Responding to the Needs of all learners*. Alexandria: Association for Supervision and Curriculum Development.
- (2) Smets, W. (2017). High Quality Differentiated Instruction - A Checklist for Teacher Professional Development on Handling Differences in the General Education Classroom. *Universal journal of educational research*, 5(11), 2074-2080 (www.hrpub.org/download/20171030/UJER24-19510124.pdf).
- (3) Black, P., & Wiliam, D. (2009). Developing the theory of formative assessment. *Educational Assessment Evaluation and Accountability*, 21(1), 5-31. doi:10.1007/s11092-008-9068-5
- (4) un projet Erasmus + (2016-2018) - <http://www.schola-erasmus.eu>

actualités des projets de l'iriv de juin à décembre 2017



Erasmus+

EducOpera (2017-2019)

Initié par l'Opéra de Massy (Massy, Essonne) avec iriv conseil, le projet EducOpera – réunit une équipe européenne en France (chef de file), au Danemark (Université d'aarhus), en Italie (Université delli Studi Perugia, Pérouse), en Slovénie (ZRC-SAZU), et en Espagne (Infodef, Valladolid). Il a pour objet de proposer un accompagnement aux éducateurs- enseignants et professionnels travaillant avec des jeunes- pour valoriser les compétences acquises par les collégiens grâce à une éducation à l'Opéra.



Erasmus+

MiFamily (2017-2019)

Initié par NRCSE (Londres, Royaume-Uni) avec Infodef, le projet MiFamily – réunit une équipe européenne au Royaume-Uni (chef de file & deux autres organisations), en Espagne (Infodeff & deux autres associations), en France (iriv conseil) et en Roumanie (Fondation ICARE). Il a pour objet de proposer une formation pour valoriser le rôle d'éducateurs des familles étrangères.



Erasmus+

VOCAE (2017-2019)

Initié par Die Forum Weiterbildung (Bonn, Allemagne), le projet VOCAE – réunit une équipe européenne en Allemagne (chef de file), en Autriche (wba-Geschäftsstelle), en France (iriv conseil), en Grèce (Université de Thessalonique), au Portugal (Citeforma, Lisbonne), et aux Pays-Bas (EC-VPL, Rotterdam & une autre organisation). Il a pour objet de proposer une approche pour valider les compétences de publics adultes.



Erasmus+

Schola (2016-2018)

Initié par le Collège Blaise Pascal (Massy, Essonne) avec iriv conseil, le projet Schola – réunit une équipe européenne en France (chef de file), en Belgique (Karel de Grote Hogeschool, Anvers), en Italie (Université delli Studi Perugia, Pérouse), en Slovénie (ZRC-SAZU), et en Pologne (Université Jagiellonski, Cracovie). Il a pour objet de proposer un accompagnement aux éducateurs- enseignants et professionnels travaillant dans les associations- pour valoriser l'expérience bénévole de collégiens- en termes de connaissances et de compétences acquises.

Pour plus d'informations sur le projet- <http://www.schola-erasmus.eu>



Erasmus+

JUCIVOL (2016-2018)

Initié par l'Université de Burgos (Espagne) avec iriv conseil, le projet JUCIVOL est un projet européen KA3- Initiatives pour des politiques d'innovation- inclusion sociale grâce à l'éducation, la formation et la jeunesse (2016-2018). Il rassemble une équipe européenne en Espagne (chef de file), en France (iriv conseil), à Chypre (INEK-PEO), en Italie (ERIFO) et en Slovénie (ZRC-SAZU). Il s'adresse aux éducateurs qui travaillent avec des jeunes vivant dans des quartiers défavorisés et/ou ayant des origines étrangères pour les sensibiliser aux vertus du bénévolat pour lutter contre la radicalisation et les comportements violents et promouvoir la Citoyenneté européenne, les droits fondamentaux et leur exercice sur le terrain.

Pour plus d'informations sur le projet- <http://jucivol.eu/> & weblog français-



MigrAID



Erasmus+

MigrAID - la Diversité dans les PME (2016-2019)

Initié par l'Institut du travail chypriote (INEK-PEO), le projet MigrAID (2016-2019) réunit un partenariat européen de centres de recherche, universités, associations de migrants, partenaires sociaux et centres de formation professionnelle- INEK-PEO (Chypre), Université de Milan (Italie), KISA (Chypre), IRIV conseil (France), INEK-GSEE (Grèce), IME/GSEBEE (Chypre), ENAIP (Italie) et VIFIN (Danemark). Il a pour objet de former à la diversité dans les petites et moyennes entreprises en Europe.

Pour plus d'informations : <http://migraid.eu/> & weblog français- <http://migraid.blogspot.fr>



Erasmus+

REVALUE- (2016-2019)

Initié par ERIFO, un organisme de formation italien, le projet REVALUE rassemble une équipe européenne en Italie, en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Hongrie. Il a pour but d'améliorer l'insertion professionnelle des réfugiés, demandeurs d'asile et mineurs protégés en luttant contre les obstacles qu'ils rencontrent sur les marchés du travail européens: manque de reconnaissance de leurs connaissances & compétences ; déqualification ; manque d'expérience professionnelle représentative et problèmes de langue.

Pour plus d'informations: <https://revalueproject.wixsite.com/revalue/visit-us> & weblog français- <http://projet-revalue.blogspot.fr>



ESPaR – accompagner les réfugiés (2016-2018)

Initié par l'Université catholique de Milan (UNICATT), le projet ESPaR est un projet italien FAMI (fonds européen pour l'intégration) financé par le FAMI et déposé auprès du Ministère italien de l'Intérieur (2016-2018). Il réunit un partenariat italien très riche – associations et organismes en charge de l'accueil des réfugiés- avec de experts européens en Allemagne, en Espagne, et en France (iriv conseil). Il a pour objet de proposer un passeport de compétences pour les réfugiés en Italie- à partir d'une proposition d'outils et stratégies existant en Italie et en Europe.

Pour plus d'informations : <https://www.espar.it/>



Erasmus+

Key Tutors (2015-2017)

Key Tutors

Initié par la Fédération Familles Rurales de Pays de Loire - chef de file- avec iriv conseil , le projet Key Tutors (2015-2017) rassemble une équipe européenne dans cinq pays – en France (chef de file) ; INFODEF (Espagne) ; Skudutiskio Academy (Lituanie); Foundation of Agency for Welfare Services (Pologne) et l'Université appliquée JAMK (Finlande). Le projet Key Tutors a pour but d'accompagner la transition du monde de l'éducation vers le monde du travail d'apprenants éloignés de l'emploi pour former leurs tuteurs/formateurs à l'approche par la compétence. Le projet propose un outil pédagogique qui intègre les 8 compétences clés et une stratégie de formation pour accompagner des tuteurs qui travaillent avec des apprenants éloignés de l'emploi et/ou de la formation.

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.keytutors.eu/>

Actions sur le terrain

A l'occasion de ses 20 ans (1997-2017), l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (iriv) a développé le portail www.club-iriv.net. Il a pour objet de présenter les deux actions menées sur le terrain par l'équipe de l'iriv: à la Cité des Métiers auprès des publics migrants (depuis 2012) et à Massy auprès des jeunes (depuis 2013).

Il a aussi pour but de rendre accessibles plus facilement les différents weblogs et sites Internet développés dans le cadre de projets européens & français ainsi que l'Infolettre *de Paris à Berlin aux autres mondes* publiée depuis septembre 2016.



Action 1- Club de l'iriv à la Cité des Métiers

L'iriv fait partie du 2ème cercle des partenaires de la Cité des Métiers à Paris . Il propose chaque mois le Club *Valoriser un parcours migratoire-de l'expérience à la compétence-* pour accompagner des publics migrants sur le marché du travail.

Depuis septembre 2017, les clubs de l'iriv à la Cité des Métiers co-animés par Bénédicte & Samira sont dédiés au projet REVALUE avec le partenariat de l'association France Terre d'Asile.

Plus d'informations sur : www.club-iriv.net & <http://club-iriv-paris.blogspot.fr/> (depuis 2013)



Action 2 – Initier les jeunes au bénévolat

La cinquième promotion de l'action (2017-2018) **Bénévolat au collège pour réussir à l'école** mise en place avec l'équipe pédagogique du collège Blaise Pascal en partenariat avec l'Opéra de Massy a commencé **en septembre 2017** par une réunion d'information auprès des collégiens- trois sessions se sont tenues à l'Espace pédagogique de l'Opéra de Massy- d'octobre à décembre.

Plus d'informations sur : www.club-iriv.net & <http://sas-essonne.blogspot.fr/> (depuis 2013)

CRPVE - Novembre 2017

Présentation du programme de formation du CRPVE en Essonne pour les associations relevant de la Politique de la Ville

Hachette.fr - Octobre 2017

Présentation du dernier ouvrage publié par la présidente de l'iriv "Guide pratique du bénévolat"

Médiathèque Mairie de Lens - Septembre 2017

Présentation du dernier ouvrage publié par la présidente de l'iriv "Guide pratique du bénévolat" - accessible dans la médiathèque de Lens

Bibliothèque municipale d'Haubourdin - Septembre 2017

Présentation du dernier ouvrage publié par la présidente de l'iriv "Guide pratique du bénévolat" accessible à la Bibliothèque municipale d'Haubourdin

Médiathèque communautaire de Moulins - Septembre 2017

Présentation du dernier ouvrage publié par la présidente de l'iriv "Guide pratique du bénévolat" accessible dans la Médiathèque communautaire de Moulins

Books Mondadori - Juillet 2017

Présentation de la dernière publication de la présidente de l'iriv sur la librairie en ligne de l'éditeur italien Mondadori

Librairie Plume et fabulettes - juillet 2017

Librairie en ligne proposant une sélection d'ouvrages de la présidente de l'iriv

Le grand cercle - juillet 2017

Librairie en ligne présentant le dernier ouvrage paru sur le bénévolat de la présidente de l'iriv

Eurobuch.com - juillet 2017

Présentation de la publication 3 de l'iriv sur le bénévolat des jeunes "Bénévolat, un atout pour les jeunes, une chance pour les associations" (iriv, Paris, 2000) sur une librairie en ligne allemande

Médecine du travail d'Ille et Vilaine (Bretagne) - juillet 2017

Présentation du dernier ouvrage paru sur le bénévolat de la présidente de l'iriv dans une sélection d'ouvrages sur le bien-être au travail

Cap Pole Doc - juillet 2017

Présentation du dernier livre paru sur le bénévolat "Guide pratique" de la présidente de l'iriv (Larousse, Paris, 2011)

***ebooks directory* - Juillet 2017**

Présentation d'une sélection d'ouvrages de la présidente de l'iriv sur une librairie en ligne

***Northampton documents* - juillet 2017**

Accès à la publication finale du projet Allinhe éditée par R. Duvekot, coordinateur pour l'UNiversité hollandaise avec Bénédicte Halba pour l'iriv sur la plateforme de ressources de l'Université de Northampton

***EspAR* - Juillet 2017**

Présentation de l'iriv, expert français du projet italien EsPar, un projet FAMI qui associe des experts européens en Allemagne, en France, en Espagne et au Royaume-Uni.

***JUCIVOL* - Juin 2017**

Présentation de l'iriv, initiateur et partenaire français du projet européen (KA3) JUCIVOL - promouvoir le bénévolat auprès des jeunes pour une citoyenneté active

***MigrAID* - Juin 2017**

Présentation de l'iriv, partenaire français du projet chypriote MigrAID- promouvoir la diversité auprès des PME et des partenaires sociaux